Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation





## Les chiffres clés

OCTOBRE 2018

#### L'indemnisation

Nombre de recommandations

35 287



Indemnités recommandées depuis le 10 septembre 1999 : 519 810 973 euros



#### Les dossiers matériels et bancaires

Nombre de dossiers enregistrés depuis le 10 septembre 1999

29 568

Dossiers matériels: 19 628

Dossiers bancaires: 9 940



Comptes bancaires attestés et/ou affidavits à l'issue des recherches menées dans ces dossiers : 17 192



# Les « biens culturels mobiliers »\* (BCM)

(\*Les biens culturels mobiliers sont les biens meubles ayant un intérêt artistique supérieur aux biens indispensables à la vie courante)

Depuis le 10 septembre 1999	Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	4 378
	Dossiers indemnisés mentionnant une ou des œuvres d'art	300



**36 437 209** € indemnisés pour des dossiers mentionnant des œuvres d'art



### Le site Internet

Pages consultées sur le site <a href="https://www.civs.gouv.fr">www.civs.gouv.fr</a> au cours du mois

Evolution du nombre annuel de visites depuis le début de l'année

462

3 583 ( 3 036 en 2017)

